BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 20 MARS 2023

Procès-Verbal N° 4 / 2022-2023

PRESIDENT : Pierre BOURDET

PRESENTS : Annie CLUZEL, Jean Marc ANSELMI, Bernard BORG, Patrick MARITAN, Grégory PASSENEAU, Damien PRADALIER.

La réunion se tient en visio, elle est ouverte par Pierre BOURDET à 20H30.

---

1 – L'ORGANISATION DES SERVICES CIVIQUES POUR LA SAISON 2023/2024

Jean Marc ANSELMI rappelle que le District est centre d'intermédiation des Services Civiques dans le domaine du Football.

Cette position reconnue par l'Administration de la Jeunesse et des Sports donne au District l'équivalent d'un monopole dans la gestion des « Services Civiques du Football »

Lors de l'actuelle Mandature, cette organisation a évolué.

Pour la Saison 2022/2023, toujours dans le cadre de l'intermédiation, la décision a été prise de conserver la gestion effective des Services Civiques au sein du District et de les confier aux Clubs qui en feraient la demande pour des actions préalablement définies.

A ce stade de la Saison, force est de constater que les Clubs ne se sont pas réellement saisis de cette offre puisqu'une seule action a été sollicitée par un Club (l'initiation au Football de Jeunes d'un IME) et menée avec l'appui d'un Service Civique.

Dans le même temps, il semble qu'au moins un Club ait obtenu de l'administration un Agrément direct sans que le District n'ait été consulté.

Dans ce contexte, la Cellule Sportive et le Référent Sportif Elu proposent au Bureau de recruter des Services Civiques (leur nombre restant à être évalué) qui seront déployés dans l'intérêt du Football Aveyronnais.

Cette proposition est validée par le Bureau à l'unanimité.

2 - POINTS DIVERS EXAMINES

- **Sur la situation de Luckian OLIER**

  Luckian souhaite poursuivre sa formation dans le cadre du DAF.

- **Sur la création du Club Sud Aveyron Football Féminin (SAFF).**

  Les dettes de l'US CREISSELS à l'égard du District et de la Ligue -que les dirigeants du SAFF se sont engagés à régler- ne sont pas soldées à ce jour. Ce règlement constitue un préalable indispensable à toute affiliation du SAFF.

Sur le fond, force est de constater que cette Association a été créée sans aucune concertation avec l'environnement.

Plusieurs Clubs du sud de l'Aveyron ont alerté le District sur les conséquences de cette création sans concertation sur la pratique féminine dans les autres clubs du sud de l'Aveyron.

Le choix du nom du club pose également difficulté.

Les dirigeants de ce nouveau club ont été reçus par Pierre BOURDET.

Le Bureau confie une médiation à Jean Marc ANSELMI qui portera :

- Sur le règlement des sommes dues au titre de l'US CREISSELS,
- Sur la concertation sollicitée par plusieurs Clubs du sud de l'Aveyron,
- Sur le choix contesté du nom du club.

- **Sur la manifestation Licenciées Féminines / RAF.**

  Audrey VALAYER rencontre des difficultés pour finaliser cette opération qui concernent toutes les licenciées du DAF.

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 22H00.

Le Secrétaire Général,
Jean-Marc ANSELMI.

Le Président,
Pierre BOURDET.